

Le Petit Hautotais



N° 25

2019 - 2020



Sommaire

Le Mot du Maire P. 1

La Commune

La Vie Communale P. 2-3

Au Conseil Municipal P. 4-5-6-7

Etat-Civil P. 8

Le Pêle-Mêle P. 9-10

Les Salles P. 11

La Communauté de Communes

La Vie Intercommunale P. 12-13

Vie de l'école

Les Sorties scolaires P. 14-15

Les Associations hautotaises

Le Caux Ph'Hautot Club P. 16-17

Le Tonic Club P. 18-19

Le Club de l'Amitié P. 20

Les Cousins du Nouveau Monde P. 21

Le Hautot Tennis Club P. 22

Le Comité des fêtes p. 22

Le Théâtre - Franck Lehman P. 23

Asso Missi p. 24

Chères Hautotaises, chers Hautotais, chers Amis,

Voici votre « Petit Hautotais » qui fête ses 25 ans cette année.

Il vous offre à la lecture une rétrospective de l'année écoulée. Je profite de cet anniversaire pour féliciter et remercier chaleureusement les comités de rédaction qui se sont succédés pour vous proposer cette publication.

Vous y trouverez, comme chaque année, des informations sur la vie communale, notre école, mais aussi sur nos associations qui, avec leurs équipes bénévoles font un travail formidable pour animer notre village.

Depuis le mois de février, Mme Hélène Savouray, a pris les fonctions de secrétaire de mairie, je vous remercie de l'accueil que vous lui avez témoigné.

L'équipe administrative et technique est désormais au complet et réalise un travail méconnu et souvent discret à votre service, que chacun d'entre eux soit félicité.

2019 a aussi été l'occasion pour certains d'entre vous de rejoindre notre commune, je vous souhaite la bienvenue et vous donne rendez-vous, ainsi qu'à l'ensemble des Hautotais le :

**Vendredi 10 Janvier à 20 h30 à la salle Léon Lelièvre
pour les vœux municipaux**

Espérant vous y rencontrer, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux les plus sincères pour 2020.

Vincent LEMETTAIS

Cérémonie des Vœux 2019

Vendredi 4 janvier, monsieur Vincent Lemettais et son équipe municipale ont présenté leurs meilleurs vœux aux habitants pour cette nouvelle année 2019 dans la salle Léon Lelièvre, en présence de Mr Gérard Charassier, Président de la CCYN et de nombreux maires des communes environnantes. Après avoir dressé une rétrospective des actions menées au cours de l'année 2018 au sein du village, Monsieur le Maire a décliné les différents projets pour 2019. Le verre de l'amitié et la galette des Rois ont clôturé cette soirée de façon chaleureuse et sympathique.

Cérémonie de la fête des mères

Samedi 25 mai 2019, comme chaque année, le conseil était au rendez-vous pour **fêter les mamans Hautotaises** à la salle des Associations, une rose a été offerte à chacune et ensemble nous avons partagé un moment de convivialité.

Mme Barbulée Céline s'est vue remettre la médaille d'honneur du travail Vermeil pour 33 ans accomplis.



Cérémonie de remise de dictionnaires



Le lundi 1er juillet 2019 à 18 heures, Loann ANQUETIL, Kaila DELAHAYE, Léa DE BOD, Donovan DE LAINE, Shainesse DUPRE, Simon LAMBARD, Romain LEMONNIER, Tom LEPREVOST DETHY, Giulia NOURY, Clémence RAGOT accompagnés de leurs familles, ont été invités par la commune d'Hautot-Saint-Sulpice à la salle de la mairie pour recevoir un dictionnaire. Les neuf futurs collégiens ont été félicités par leurs professeurs des Ecoles et les Elus. Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique cérémonie.

Repas des Aînés 2019

Monsieur Le Maire entouré de ses conseillers municipaux a souhaité la bienvenue à nos anciens afin de partager un excellent repas préparé par le Traiteur « Les Délices de Jennie » d'Hautot-Saint-Sulpice. Nos doyennes Mesdames Louise BARET et Renée BARBARAY sont excusées, Madame Christiane LAVENU et Monsieur Roland LAVENU étaient les doyens du repas du dimanche 15 Décembre 2019, à la salle Léon Lelièvre, parmi les 65 convives, pour le traditionnel repas offert aux anciens de notre commune. Les jeunes bénévoles Hautotais, encadrés par Catherine, Christine et Véronique, ont été félicités pour leur préparation et leur service.



Les Anciens Combattants



Le 8 mai 2019, Les Anciens Combattants d'Hautot-Saint-Sulpice se sont réunis au Monuments aux Morts en présence de Monsieur Le Maire et de certains membres du conseil. Après le dépôt de gerbe et la lecture de la lettre ministérielle, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié. ils se sont ensuite retrouvés autour d'un repas à la salle des associations.

Le 11 novembre 2019, anniversaire de l'armistice de 1918, les lectures ont été faites des noms des soldats hautotais, morts pour la France, par Ernest et Hector EUDIER, suivi de la lettre ministérielle par Monsieur Vincent Lemettais, Maire. Monsieur Roger EUDIER a ensuite déposé la gerbe. Ombeline EUDIER a joué la Marseillaise et l'hymne à la joie lors de cette cérémonie.

Les participants à cette manifestation du souvenir se sont réunis à la mairie pour partager le verre de l'amitié.



SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE HAUTOT SAINT SULPICE



1914

Léon PRUNIER
Marcel CACHELEUX
Paul LANGLOIS
Marcel COGNARD
Georges HECQUET

1915

Marcel AUBER
Emile PREVOST
Albert LOZAY

1916

Henri HUGUERRE
Marcel LANGLOIS
Paul LEBOURG
Joseph AUTHOUARD
Gustave POISSON

1917

Alphonse JEANNE
Louis DENOUEFFE
Fernand DUHAMEL

1918

Albert COGNARD
Gaston FERAY
André FAUCON
Joseph COGNARD
Joseph NIEL
Henri BOIVIN
Jules LEFEBVRE
Lucien DELALANDRE
Paul OSMONT

1919

Médéric COGNARD
Casimir FONTAINE

Au Conseil Municipal

Principales décisions du conseil municipal

Le Conseil Municipal :

- A souhaité la bienvenue à Madame Hélène Savouray qui a pris ses fonctions de secrétaire de mairie depuis le 19 février 2019.
- Décide de l'implantation d'une station relais, d'environ 33 mètres, pour l'exploitation des réseaux de la société Orange, sur un terrain de la commune situé Route d'Etoutteville (parcelle ZI15).
- Décide de la mise en place du dispositif du Compte Epargne Temps (CET) qui permet aux agents d'épargner des droits à congés qu'ils pourront utiliser ultérieurement sous différentes formes.
- Donne un avis favorable sur le projet du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome d'Yvetot.
- Donne un avis favorable à l'exploitation d'un élevage de 206 vaches laitières sur le territoire de Terre de Caux-Bermonville par le GAEC de la CAYENNE.
- Décide d'inscrire au budget les contributions communales 2019 du SIVOSSE de la Région de Doudeville, SIVOS E.H.V. (Etoutteville, Hautot-Saint-Sulpice, Veauville-Les-Baons).
- Décide de verser une subvention aux associations pour l'exercice 2019.
- Décide de renouveler l'adhésion à Mission Locale Caux-Seine-Austreberthe pour l'année 2019.
- Décide d'une création d'une régie de recettes concernant les locations de la salle communale Léon Lelièvre et de la salle des Associations, des participations aux repas de fin d'année, des concessions de cimetière.
- Accorde aux élèves du secondaire un bon scolaire d'une valeur de 30 euros. Les élèves de plus de 16 ans devront présenter un certificat de scolarité en mairie pour bénéficier de cette aide. L'âge limite est de 17 ans au 31 décembre 2019.
- L'adoption de la télétransmission des différents actes au contrôle de la légalité (délibérations, arrêtés, budgets et comptes administratifs...).

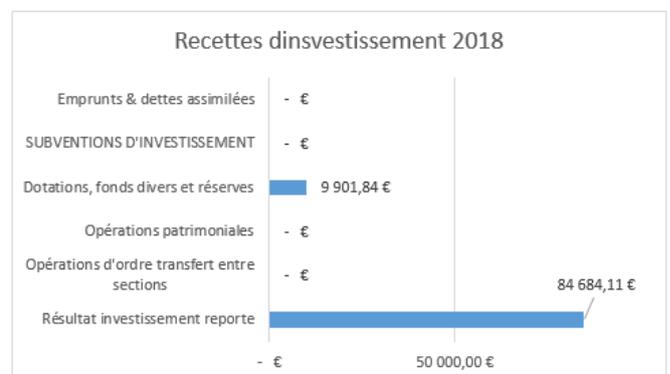
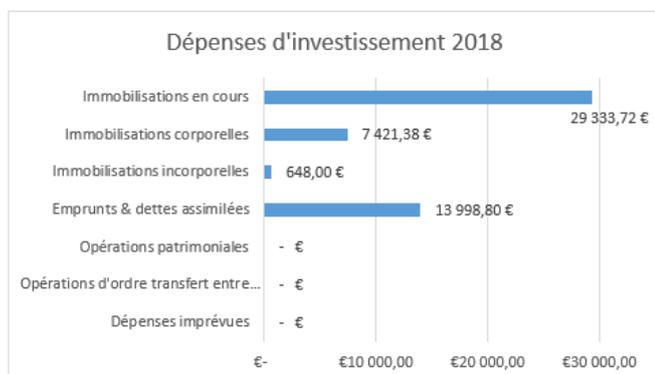
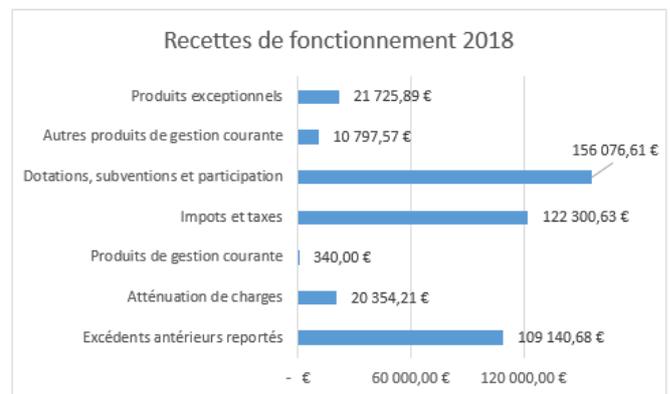
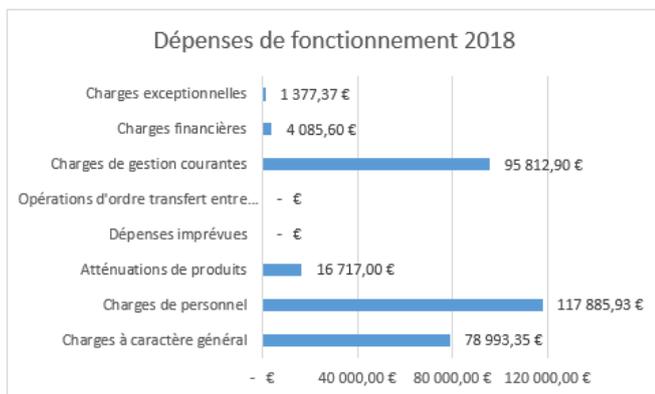
Travaux Communaux :

- Le remplacement des menuiseries de la Mairie a été réalisé dans un souci d'accessibilité et de gain énergétique, ces travaux ont été effectués par l'entreprise Duchesne.
- Le remplacement, pour une meilleure lecture, des six panneaux du jumelage des Cousins du Nouveau Monde à chaque entrée du village.
- La rénovation du caniveau Route du Grand Tôt par l'entreprise COLAS.
- L'appartement au dessus de la mairie est en location depuis le 01 septembre 2019.
- L'acquisition et l'installation de nouveaux bacs à fleurs Route de Doudeville.
- La commune a été retenue à l'appel du projet européen du Wifi 4EU pour le financement de l'installation de bornes Wifi gratuites.
- L'acquisition et installation d'un abri cars scolaires Route de Veauville pour les primaires et collégiens.



COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le conseil municipal adopte le compte administratif de l'exercice 2018 arrêté comme suit :



BUDGET COMMUNAL 2019

Décide le vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2019 comme suit :

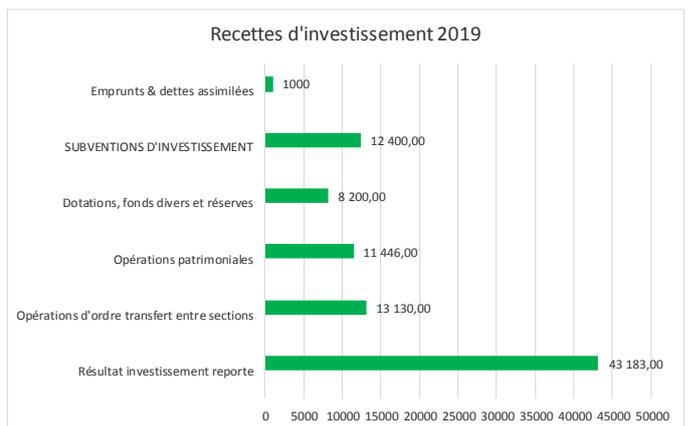
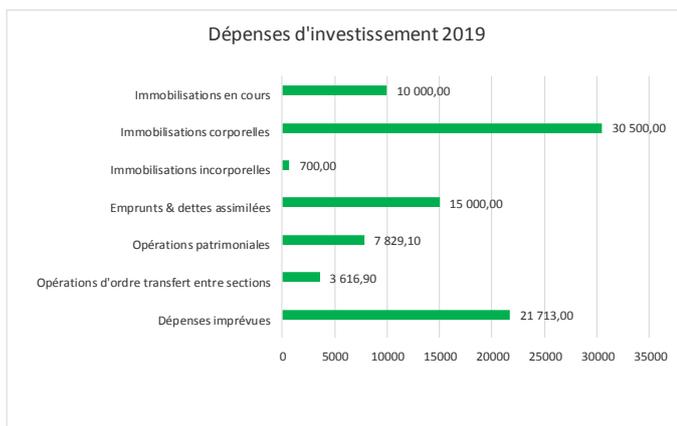
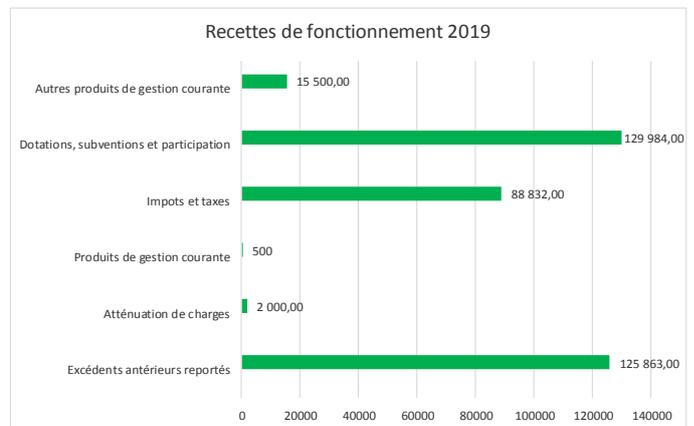
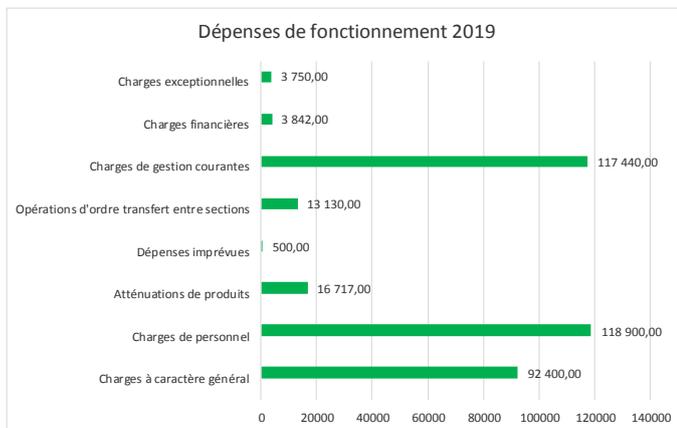
	TAUX Année 2018	TAUX Année 2019	BASES 2019	PRODUIT 2019
Taxe d'habitation :	9.65 %	9.65 %	430 400 €	41 534 €
Taxe foncière (bâti) :	9.62 %	9.62 %	309 800 €	29 803 €
Taxe foncière (non bâti)	23.79 %	23.79 %	69 500 €	16 534 €
			TOTAL	87 871 €

Adopte le budget primitif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	89 359 €	89 359 €
Fonctionnement	366 679 €	366 679 €
TOTAL	456 038 €	456 038 €

BUDGET COMMUNAL 2019

Présentation budgétaire sous forme de graphique :



Naissances

Sixtine EUDIER née le 26 Juin 2019

Eléna DELAPORTE née le 3 Août 2019

Antoine DESAVOYE DENIZE né le 20 Août 2019

Brieuc LE GALLOU né le 5 Septembre 2019

Hugo MOUQUET RENELLE né le 8 novembre 2019

Sakura FOLLIOT née le 19 novembre 2019



Mariages

Le 11 mai



Jérôme GUETTIER
&
Christelle LEIGNEL

Le 22 juin



Fabrice TRAN DUC
&
Vanessa SAINT-MARTIN

Le 6 juillet



Stéphane CAVELIER
&
Dorothee GERMAIN

PACS

Franck LEHMAN et Johanna KOTNJEK le 18 février 2019

Guillaume TESSON et Mathilde LESUR le 7 mars 2019

Cédric BOSQUAIN et Mélanie LEJEUNE le 13 mai 2019

Naturalisation



Anthony CHADWICK le 14 novembre 2019

Décès

Henri BELLENGER décédé le 7 septembre 2019

Jacques BLONDEL décédé le 17 octobre 2019



Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte les lundis et jeudis de 15 à 18 heures,
et le premier samedi de chaque mois de 9 à 11 heures.

Les permanences sont assurées le lundi par Monsieur le Maire, Vincent Lemettais
et le jeudi par les adjoints.

Tel : 02.35.96.45.89 Fax : 02.35.95.12.05

Email : mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr Site : www.hautot-saint-sulpice.fr

Cimetière

Dans le cadre d'une mise à jour, la mairie a répertorié les concessions échues et les a signalées au moyen d'affiches apposées sur les tombes concernées et d'une liste sur le panneau d'affichage du cimetière.

Si vous êtes concerné(s), merci de vous présenter en mairie muni de l'affiche afin de régulariser le dossier de concession.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la Mairie à **partir du jour de leur 16^{ème} anniversaire** pour se faire recenser. Cette démarche civique est obligatoire. En effet, elle déclenche le processus d'appel à la Journée de Défense et de Citoyenneté et d'inscription d'office sur la liste électorale du lieu de recensement. Elle permet aussi l'accès aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (exemple : inscription au permis de conduire).

Inscription sur listes électorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales **toute l'année** en mairie ou en ligne sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Cette démarche entraîne automatiquement la radiation sur les listes électorales du lieu de résidence précédent.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, les inscriptions sont ouvertes
jusqu'au 7 février 2020 inclus.

Passeport biométrique et carte nationale d'identité

Pour obtenir un passeport, **se présenter personnellement dans n'importe quelle mairie dotée d'une station de numérisation** (accompagné d'un parent pour les mineurs)
après avoir pris rendez-vous.

Les mairies les plus proches sont : Yvetot, Yerville, Saint-Valéry en Caux.

Pour tout renseignement sur le passeport : <http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr>

Assistantes maternelles

Nathalie BELLEMERE

Sylvie LEMETTAIS

Alexia COUPE

Claude LEMONNIER

Kristell DUMONT

Magalie SPARENBERG



Nids de frelons et de guêpes



La destruction des nids de guêpes et de frelons est prise en charge partiellement par la Mairie, l'autre partie étant à la charge de l'habitant. Un remboursement de 45 € maximum au concitoyen sera versé sur présentation de la facture acquittée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Pour la destruction des nids, il faut s'adresser à un professionnel (pages jaunes : dératisation, désinsectisation, désinfection).

Feux de broussailles

Les feux de broussailles sont interdits.

Les déchets verts doivent être déposés au point de dépôt prévu à cet effet.

Horaires d'ouverture de la plateforme Déchets Verts

Du 1er Avril au 30 Septembre

Le Mercredi de 8 heures à 19 heures et le Samedi de 8 heures à 18 heures.



Du 1er Octobre au 31 Mars

Le Mercredi de 9 heures à 16 heures 30 et le Samedi de 8 heures à 17 heures.

Bon voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectués :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Numéros utiles

SAMU : 15

Urgences SMUR : 15 ou 02 32 14 75 75

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112 ou par sms au 114

Violences conjugales : 39.19 Enfants en danger : 119

EDF (ENEDIS) : 09 72 67 50 76

GDF : 0 810 80 08 01

Centre des Finances Publiques (Impôts Yvetot) : 02 35 95 98 60

Centre Anti Poison (CHU Rouen) : 02 35 88 44 00

Pharmacie de garde : Service audiotel 3237 (0.35€/min)

Nouveaux tarifs applicables à compter du 1er avril 2020

Salles

**Tarifs de mise
à disposition de la Salle
Polyvalente Léon Lelièvre**

www.hautot-saint-sulpice.fr



140 PERSONNES MAXIMUM

	24 Heures	48 Heures	72 Heures	Vin d'Honneur	
Hautotais	265 €*	325 €*	375 €*	130 €*	La salle doit être rendue pour 20 heures.
Hors Commune	325 €*	415 €*	475 €*	205 €*	

* : Les frais d'énergie (gaz, eau et électricité) et WIFI sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

Location de la vaisselle : 1,10 € le couvert.



45 PERSONNES MAXIMUM

**Tarifs de mise à disposition
de la Salle des Associations
(planning consultable en ligne)**

	24 Heures	48 Heures
Hautotais	100 €*	130 €*
Hors Commune	220 €*	270 €*

* : Les frais d'énergie (gaz, eau et électricité), WIFI et la vaisselle sont inclus dans les tarifs ci-

IMPORTANT

Salle Léon LELIEVRE et Salle des Associations :

Les barbecues, les feux d'artifices et les lampions sont strictement interdits.

Salle des Associations :

La musique et/ou l'installation de sonorisation, l'affichage mural, les décorations sur les dalles du plafond (plafond chauffant) et le stationnement sur la pelouse ainsi que sur le chemin menant à la propriété située au bout de la salle des associations sont strictement interdits.

Réservation des salles :

Tél : 02.35.96.45.89 - Mail : mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr

Communauté de Communes Yvetot Normandie

4, Rue de la Brême - CS 60115 - 76193 YVETOT CEDEX

Téléphone : 02.35.56.14.14 - Fax : 02.35.56.88.42

Courriel : accueil@ccyn.fr

Le site www.ccyn.fr présente les compétences, les services, les finances, la culture, l'environnement, l'économie et le centre aquatique de la Communauté de Communes.

Promotion touristique :



La promotion touristique est assurée par l'association « Office du Tourisme du Plateau de Caux Maritime » (OTPCM) et en parallèle, le service développement économique et touristique de la Communauté de Communes Yvetot Normandie (CCYN) a travaillé sur le développement et la valorisation de l'offre dédiée à l'itinérance douce.

Aujourd'hui, 13 itinéraires de randonnée dont un sur notre commune. Le circuit « La Plaine de Sonimare » dont le départ se trouve à l'église d'Hautot-Saint-Sulpice fait partie de cette création touristique. Cette randonnée dont le flyer est à votre disposition à la mairie peut se pratiquer à pied, à VTT, à cheval, à tous bonne balade.

La Médiathèque Guy de Maupassant :

L'accès à la médiathèque est libre et gratuit. Les différentes animations, pour enfants et adultes, sont également gratuites. On peut y lire les journaux et les revues, rechercher des documents, utiliser les ordinateurs. Une cotisation est demandée uniquement pour l'emprunt de documents.

Le Centre aquatique E'Caux Bulles :

Tous les élèves d'élémentaire bénéficient de 10 séances annuelles de natation, avec le transport, pour atteindre le niveau du « savoir nager ».

De nombreuses activités sont organisées pour tous les adhérents. Les espaces « détente » et de « remise en forme » remportent un franc succès.

Le centre est depuis le 1er septembre en rénovation, la réouverture au public est prévue en mars/avril 2020.

Ordures ménagères :

Pour toute information relative aux ordures ménagères, déchetterie, facturation, vous vous adresserez à la CCYN, quant aux sacs jaunes, ils sont distribués en notre mairie.

Le quota semestriel mis en place par la CCYN est de : 1 rouleau pour 1 à 2 personnes au foyer, 2 rouleaux pour 3 à 4 personnes au foyer et 3 rouleaux pour 5 personnes et plus au foyer.

L'Urbanisme

La CCYN a la compétence de « l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanismes ». Pour tous renseignements une équipe est dédiée à la cellule conseil de la CCYN, vous pouvez aussi trouver les renseignements et les réponses à vos questions directement à cette adresse mail : urba@yvetot-normandie.fr.

Le dépôt de votre dossier de demande ou des pièces complémentaires doit se faire à notre MAIRIE, qui se chargera de son enregistrement et de sa transmission aux services concernés. Nous vous demandons de bien vouloir consulter le tableau ci-dessous concernant le nombre de pièces pour votre dossier en cours, il vous fera gagner du temps :

Type de dossier	Nombre d'exemplaires papier	Délai commun	Délai supplémentaire
CU a	3	1 mois	
CU b	5	2 mois	
DP	5	1 mois	+ 1 mois si ABF
PMI (Permis Construire Maison Individuelle)	6	2 mois	+ 1 mois si ABF
PC autres	6	3 mois	+ 2 mois si ABF
PD	6	2 mois	+ 1 mois si ABF
AT-ERP (Autorisation de Travaux des Ets Reçevant du Public)	5	4 mois	

ATTENTION des délais supplémentaires sont possibles selon cas particuliers (site classé, ICPE...)

Le PLUi

(Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

C'est un document d'urbanisme réglementaire planifiant l'aménagement du territoire intercommunal qui définira et réglementera l'occupation des sols sur l'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes Yvetot Normandie (CCYN) et détermine les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée. Une fois le PLUi approuvé, il remplacera les documents d'urbanisme communaux (approbation courant 1er trimestre 2020).

Pour plus d'info

Rendez-vous sur :

www.ccyn.fr

ou au siège de la CCYN



Année scolaire 2018-2019



Septembre : Chaque classe a fait une randonnée contée dans le village avec une conteuse.

Trois histoires pour développer son imaginaire grâce à une excellente conteuse. Une activité proposée par l'association Yvecrique Loisirs chaque année.

L'automne est propice à donner envie de ramasser les feuilles et fruits, chose faite et réalisation d'œuvres éphémères en classe.

Octobre : L'école collabore toujours avec le Ph'Hautot club. Cette année, le thème était les livres et certaines photos ont été amusantes à mettre en œuvre !



Pas de dernier jour d'école avant les vacances de la Toussaint sans son traditionnel jour Halloween ! Ce sont donc des sorcières, des vampires et autres monstres qui ont envahi la cour de l'école.



Décembre : Le comité des fêtes a offert un sapin à l'école. Merci pour cette belle idée qui a ravi tous les élèves !

Pour le goûter de Noël offert par le SIVOS, les enfants se parent de vêtements rouges et blancs histoire de patienter avant ce jour de Noël tant attendu !



Janvier : Notre premier jour de neige qui perturbe la circulation du car. Nous voilà 9 par classe !



Février : 2^e jour de neige sans car, cantine dans la salle des fêtes avec service assuré par Patrice et Nicole ! Peu de neige mais on arrive à faire un bonhomme de neige.

Mai : Concert dans la salle des fêtes sur le voyage de l'accordéon dans le monde. Nous sommes embarqués par les airs entraînant.



Juin : Après avoir appris des chants avec Quentin, notre chef de chœur de la Maîtrise de Seine Maritime, nous nous produisons sur la scène des Vikings pendant le festival inter-chorales !

Nous avons également appris à faire du théâtre avec Franck Lehmann, notre professeur de théâtre. Chaque lundi, sur la scène de la salle des fêtes, nous avons répété nos rôles afin de présenter une belle pièce de théâtre début juin à nos familles. Une très belle expérience à renouveler !



Juillet :

Après avoir couru 3 cross, le classement permet de remettre des médailles aux 3 premiers de chaque catégorie. Bravo les champions et à tous les élèves qui sur les 3 ans progressent et aiment un peu plus ce dépassement de soi !

On termine l'année avec notre fête du sport où nous invitons les parents à être les chefs d'équipes des 3 classes mélangées et de faire plusieurs ateliers sportifs dans la joie et la bonne humeur. Un beau moment de partage !



Caux Ph'autot Club

cauxphautot@yahoo.com

Président : Fabrice DEMARTIGNY

Vice présidente : Frédérique CARDE

Trésorier : Gérard FOHRER

Trésorier adjoint : Dominique COURTOIS

Secrétaire : Pierre LASSERON

Secrétaire adjoint : Olivier LEROY

CAUX PH'HAUTOT CLUB 2018/2019 :

L'effectif du club : Nous avons enregistré cette année 25 inscriptions à 25€, soit 10 adhésions de moins que la saison précédente.

Nous constatons la présence d'une quinzaine de personnes en moyenne à chaque réunion avec une baisse de fréquentation depuis les dernières vacances scolaires (beaucoup de personnes en vacances)

Le matériel : pas d'investissement pour du matériel dédié aux réunions hebdomadaires, mais quelques achats pour l'exposition annuelle du club, (crochets, chaînes...)

Les réunions hebdomadaires : elles permettent d'aborder les divers thèmes de la photo en reprenant les bases de la photo, mais également la découverte de nouveaux sujets (diffraction, macro-photo, light painting...)

L'heure du début est fixée à 20h30 avec un démarrage de la réunion vers 20h45. Ce quart d'heure permet aux adhérents de discuter autour d'un café.

NOUVEAUTÉ : Nous avons créé 2 séances supplémentaires pour des « formations » : Photoshop (animée par Frédérique) et Lightroom (animée par Fabrice).

LA PHOTO DU MOIS : un système de vote a été remis en place cette année, passage des photos au moins 3 fois, chaque adhérent vote pour ses 3 photos préférées. Le dépouillement se fait durant la présentation de chaque photo par son auteur. En fin de séance, les 3 premières photos sont citées. L'ensemble des photos et le palmarès sont mis en ligne sur les 2 pages Facebook.

Le site internet et les réseaux sociaux.

Le site internet, toujours actif, a été mis à jour et est maintenu par Éliane Thierry et Fabrice.

Hervé nous apporte toujours son soutien pour l'évolution et la résolution des problèmes techniques. Le site n'évoluera pas plus que cela car la tendance actuelle est plus orientée réseaux sociaux.

Il existe désormais 1 page Facebook servant de vitrine pour le club ainsi qu'une messagerie Yahoo afin de permettre notamment aux futurs adhérents, aux autres clubs de nous contacter.



Les expositions

Le club participe toujours à des expositions et les retours sont toujours positifs quant à la qualité des photos exposées.

Paluel et clos des fées du 27 octobre au 04 novembre 2018 avec le thème « les chapeaux »
Autretot La Grange le 7 avril 2019, exposition initiée par Jean-Pierre Maurisse sur le thème de pays de caux.

Le printemps de Cany le 11 mai 2019 avec pour thème « Les fleurs »

Paluel le clos des fées les 22-23 juin 2019 avec pour thème « la musique »

Hautot saint Sulpice : Exposition du club les 16 et 17 novembre 2019
thème libre.



L'exposition annuelle

Cette exposition nouvelle formule a été réussie. 250 visiteurs sont venus voir le travail du club. Beaucoup de nouveautés ont été proposées et l'organisation autour de l'événement modifiée.



Les sorties photo

Pas de grande sortie cette année. Quelques sorties ont été proposées :

Honfleur le Naturospace : 15 participants ; météo exécrable ayant bouleversé le planning de la journée : suppression du pique-nique et de la visite de la route des chaumières.

Rouen : l'Armada : quelques participants mais difficile de rester groupé dans ce genre d'évènement.

Le château d'Harcourt et son arborétum + le Bec Hellouin.

Conclusion et objectifs :

Le système de parrainage, mis en place il y a 2 ans, a permis l'intégration de 2 nouvelles adhérentes : Patricia et Sandrine. Enfin, cette année, le club a été sollicité pour réaliser une animation rémunérée « découverte de la photo » au clos des fées à Paluel.

L'équipe du C.A. fait de son mieux mais nous avons aussi besoin de vos idées et commentaires pour avancer tous ensemble.

Nous avons retrouvé cette année une certaine sérénité et convivialité au sein du club. Les adhérents ont été écoutés et quelques modifications réalisées en cours d'année pour répondre aux attentes.

Tonic Club Hautotais

Présidente : Agnès EUDIER

Vice-Présidente : Monique LAVICE

Secrétaire : Annick GRUEL

Secrétaire-adjointe : Sandrine GENDRON

Trésorière : Françoise COCAIGN

Trésorière-adjointe : Patricia AUZOU

Membres : Jacqueline DUCHESNE, Béatrice LE BESNE,
Sylvie LEMETTAIS

@

L'assemblée générale s'est réunie le jeudi 16 mai 2019 et les cours ont repris le lundi 09 septembre 2019 ; 9 cours sont au programme dont 1 nouveau (RENFO STEP CARDIO) ; ils sont animés par **Alexandra** et **Marie**, animatrices sportives diplômées, très appréciées de part leur dynamisme et la qualité de leurs cours très conviviaux ; cette année, une dizaine de nouveaux adhérents nous ont rejoint ce qui porte le nombre d'inscriptions à 69. L'an prochain, nous fêterons les 30 ans du club et vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée pour le 21 novembre 2020. En attendant, voici quelques photos des activités :



LUNDI : PILATES (14 h 15 – 15 h 00)

LUNDI : BARRE-SCULPT (15 h 00 – 16 h 00)



LUNDI : CARDIO FIGHT (18 h 15 - 19 h 00)

LUNDI : RENFO STEP CARDIO (19 h 00 – 19 h)

Tonic Club Hautotais

Si vous souhaitez nous rejoindre, habitant la commune ou non, n'hésitez pas à contacter **Annick GRUEL** au 06 24 61 50 81 ou au 02 35 95 67 59.



LUNDI : RENFORCEMENT MUSCULAIRE (19 h 45—20 h 30)



Marie



JEUDI : CARDIO TRAINING (18 h 30—19 h 15)



JEUDI : ABDO-FESSIERS-CUISSSES (19 h 15—20 h 00)



VENDREDI : CIRCUIT TRAINING (9 h 00 —9 h 45)



VENDREDI : RENFORCEMENT MUSCULAIRE + STRETCHING

Club de l'Amitié

Présidente : Thérèse VERMONT

Vice-président : Rémi REVERT

Secrétaire: Colette LEGROS

Secrétaire adjointe : Brigitte GREPIER

Trésorier : Gérard FOHRER

Club de l'Amitié année 2018/2019

Le jeudi 24 janvier, Assemblée Générale présidée par Mme Thérèse Vermont qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et qui donne l'ordre du jour de la séance.

Il y a 29 personnes présentes dont Mr Vincent Lemettais maire.

Le rapport d'activités a été présenté par Mme Colette Legros, secrétaire, qui a retracé le parcours des diverses activités au cours de l'année écoulée, à suivi le rapport moral de Mme Thérèse Vermont retraçant les détails sur la vie du club.

Ensuite M. Gérard Fohrer a présenté le rapport financier montrant une bonne gestion. Les rapports moral et financier sont soumis au vote des personnes présentes qui les ont adoptés à l'unanimité.

Pour rappel : les activités du club sont principalement :

- Les goûters mensuels : avec des tartes et des gâteaux confectionnés par les bénévoles et les adhérents du club, ainsi que les anniversaires.
- Le repas annuel s'est tenu le 7 avril.
- Le voyage annuel s'est déroulé le 30 juin et nous a emmenés aux Alpes Mancelles.
- Les bûches de Noël ont été partagées le 13 décembre.

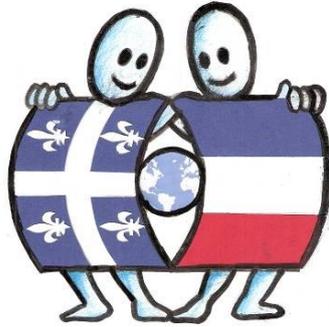
L'élection du conseil d'administration, sont sortants : Jean-Marie CABIN, Thérèse VERMONT, Philippe BARBARAY, Christian PROVOST, et Viviane NEVEU. Ces personnes se représentent et sont élues à l'unanimité. Le Conseil d'Administration est ainsi composé de 12 membres. Le C.A. se réunit pour élire le bureau qui reste inchangé.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le jeudi 23 janvier 2020.



Les Cousins du Nouveau Monde

Association de jumelage avec le Québec
Siège social : Mairie d'Hautot-Saint-Sulpice - Sulpice-76190



Président d'Honneur : Roger EUDIER

Présidente : Patricia AUZOU

Vice-président : Vincent LEMETTAIS

Secrétaire : Nelly MARE-GODET

Trésorier : Guillaume EUDIER

En février, Françoise Lévesque Paré, secrétaire de l'association des Lévesque au Québec, avait tricoté un tour de tête pour chacun des membres du bureau ! Nous penserons bien à elle quand nous les mettrons, merci Françoise !

En juin, Maxime Paradis, le journaliste du Placoteux, journal local de la région de Rivière-Ouelle, est venu en France avec son épouse Isabelle. Après avoir entendu parler des liens qui unissaient Hautot et Rivière-Ouelle, il avait envie de découvrir le village normand. Il a beaucoup apprécié les charmes du village et les différents endroits qui rappellent l'ancêtre Robert Lévesque.



En juillet, nous avons eu de la belle visite. Il y a d'abord eu Stéphane Paré et sa femme Rachel. Stéphane est le fils de Françoise Lévesque et Philippe Paré, membres de l'association des Lévesque.



Puis ce fut la visite de Guy Lévesque et sa femme Sylvie. Ce sont des adeptes des voyages en véhicules récréatifs, comprenez en camping-cars, donc ils sont venus avec un camping car pour leur voyage en France mais surtout sur les traces de leurs ancêtres. A Hautot pour Guy, dans le Perche pour Sylvie.

En octobre, l'association a fait venir une Québécoise, Marlaïne Morin pour une conférence sur la parlure québécoise. Le joul, la loi 101, le tu, les sacres et les expressions québécoises ont été abordés. Puis pour terminer cette soirée, un plat typiquement québécois a été proposé : la poutine, un plat de frites avec du fromage qui grince et de la sauce brune.



Hautot Tennis Club

gaetan.gille@laposte.net

Président : Jean-Marie GILLE

Vice-président : Vincent ROUSSEL

Trésorier : Antoine BARBULEE

Trésorier-adjoint : Marc BARBARAY

Secrétaire : Nicolas SÉGAIN



En cet après midi ensoleillé du samedi 31 août, le tournoi de pétanque organisé par le Tennis Club d'Hautot a réuni de nombreuses équipes.

Ce tournoi a été remporté par la doublette Chris Santéramo / Franck Pasquier suivi des doublettes Julien Delaune / Robert Perchet et Hubert Renault / Alain Senecal. La première équipe hautotaise était Byron Coté / Clément Morice.

Comité des Fêtes

Présidente : Francette TSATI

Trésorière : Nicole GILLE

Trésorier adjoint : Nicolas SEGAIN

Secrétaire : Sylvianne RIOULT

Secrétaire adjoint : Valentin LANGLOIS et Annick GUEDON

c.hautotstulpice@orange

Le Comité des Fêtes a élargi son équipe dans la perspective de drainer et de fidéliser des convives des villages avoisinants. Ce qui a porté ses fruits lors des différentes manifestations.

Le repas à thème au mois de mars 2019 : Une soirée cubaine. 140 convives.

La soirée animée par le groupe « les Caux'Pains ».

La chasse aux œufs le lundi de Pâques a réuni une quarantaine

d'enfants du village. Valentin Langlois a créé le parcours champêtre à la recherche des œufs pour la plus grande joie des jeunes.



La fête du village les 4 et 5 mai a été un peu perturbée par des rafales de vent.

La météo s'est montrée clémente en fin d'après-midi et permis aux jeunes de profiter des joies d'un manège. Deux billets gratuits étaient offerts à chaque jeune. Nicole Gilles les avait entretemps entraînés à des jeux ludiques.

Une foire à tout et un marché primeurs étaient organisés. Un groupe de majorettes est venu clôturer les festivités.



Pour sa première année, une vente de sapins et un marché primeurs ont rencontré un franc succès le dimanche 08/12/19. Le Noël des enfants avec séance de cinéma suivie d'un goûter ont eu lieu le 14/12/19.



Théâtre dans le Pays de Caux : un développement exponentiel



Initié par Franck LEHMAN, comédien, metteur en scène et professeur de théâtre, la compagnie des « K barrés » ne cesse de se développer.

L'aventure a commencé avec Franck, à Hautot Saint Sulpice il y a 3 ans.

Avec des enfants et des adultes le projet a très vite décollé.

A tel point que Franck a dû continuer l'aventure sur Yvetot suite à la forte demande.

De 15 adhérents en 2016/2017 la troupe compte maintenant plus de 110 adhérents (environ 80 adultes et une trentaine d'enfants).

« Je donne également des cours à Darnetal et Montville et depuis quelque temps je suis à mon compte comme professeur de théâtre/Comédien et j'interviens dans des écoles, des organismes divers, des entreprises, en proposant : initiation au théâtre, jeux de rôles, confiance en soi, ateliers de prises de paroles en public etc... ».

L'intervention l'an dernier dans l'école de la commune, initiée par les enseignantes, a rapidement abouti. Les élèves ont alors pu développer une certaine confiance en eux.

Le spectacle produit en fin d'année scolaire a visiblement enchanté les enfants, les parents et l'équipe pédagogique. Tous ont fortement contribué à ce succès. L'opération sera reconduite en 2020.

Franck rappelle d'ailleurs que plusieurs élèves de l'école l'ont rejoint dans sa troupe et viennent prendre des cours tous les mercredis ou vendredis de 17h30 à 18h30 à la maison de quartier d'Yvetot rue Pierre Varin.



Depuis l'an dernier, devant le succès de ces séances, auprès des enfants et des adultes, des cours à Montville sont donnés le jeudi soir (17h30/18h30 pour les enfants et 18h30/20h pour les adultes), le mardi soir à Darnetal (18h30/20 puis 20h/21h30 pour les adultes) et à Yvetot à la maison de quartier rue Pierre Varin (le mercredi et vendredi 17h30/18h30 pour les enfants et 18h30/20h et 20h/21h30 pour les adultes le mercredi).

Ses projets pour les années 2020-2021, 3 pièces :

- ↪ Une tragédie très forte émotionnellement, avec une intensité rarement jouée au théâtre.
- ↪ Une adaptation du film « Série noire » d'Alain Corneau avec Patrick DEWAERE datant de la fin des années 70.
- ↪ « Sœur Dolores et Compagnie » est une œuvre écrite par Franck inspirée des films « Sister Act », « la vie est un long fleuve tranquille » et « 4 mariages et un enterrement ».
- ↪ « Le père Noël est une ordure » un classique de l'humour de la troupe du Splendid.

Beau programme !

Franck se produira :

Le dimanche 25 octobre 2020 avec sa troupe dans la commune

Le samedi 21 Novembre 2020 aux Vikings à Yvetot.

Réservez dès maintenant au 07/89/38/94/84. (Même numéro si vous souhaitez vous initier)



asso.missi@free.fr

Président : M. Christian FOUQUET

Vice-Président : M. Eric SAVARIT

Trésorier : Mme Christelle ADAM

Trésorier Adjoint : Mme Cécile FOUQUET

Secrétaire : Mme Michèle FONDIMARE

Secrétaire Adjointe : Mme Viviane FOUQUET

Actuellement ASSO MISSI concentre son travail au BURKINA FASO

Notre activité principale est la distribution de complément alimentaire dans cinq dispensaires de la région de TENKODOGO, deux distributions par semaine et par dispensaire.

Nous prenons en charge les enfants malnutris de trois dispensaires en fournissant quotidiennement de la farine.

Nos projets pour l'année 2020 sont de mettre en place deux ateliers de formation pour les jeunes filles afin de les aider à sortir de leurs conditions de vie difficile : un atelier de coiffure et un atelier de couture.



Notre association organise chaque année un repas à Hautot st Sulpice, durant notre soirée nous exposons tous les documents et photos concernant nos actions. Traditionnellement le repas a lieu le premier samedi du mois d'octobre.

En espérant vous voir nombreux en 2020, ASSO MISSI vous souhaite une bonne année.





L'équipe municipale vous souhaite
de bonnes fêtes
de fin d'année

Merci à vous, nos fidèles lecteurs,

et un merci très sincère à :

*La directrice et les enseignantes de l'école
du nouveau monde,*

Lyonel Blondel, Christine Biard,

Véronique Bertin, Hélène Savouray,

et à toutes nos associations hautotaises.

Rédacteur :

Vincent Lemettais

Comité de rédaction :

Patricia Auzou,

Patrice Horcholle

EVENEMENTS A VENIR :

Cérémonie des vœux municipaux :

Vendredi 10 janvier à 20h30 – Salle Léon Lelièvre

Comité des Fêtes :

Samedi 7 mars – Soirée à thèmes « Hautot au temps de sa création » – Salle Léon Lelièvre

Association des Cousins du Nouveau Monde :

Vendredi 27 mars – Assemblée Générale – Salle Léon Lelièvre

Club de l'Amitié

Dimanche 4 avril – repas

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1945 :

Vendredi 8 mai – 11h à la mairie

Comité des Fêtes :

Samedi 9 mai et dimanche 10 mai – Fête du village

Association KBarrés

Samedi 30 mai - Théâtre des enfants et ados – Salle Léon Lelièvre

Cérémonie de la Fête des Mères

Samedi 6 juin – Salle des Associations

Tennis Club Hautotais :

Samedi 31 Août – Tournoi de Pétanque – Dîner Salle Léon Lelièvre

Comité des Fêtes :

Samedi 26 septembre – Soirée à thèmes – Salle Léon Lelièvre

Asso Missi :

Samedi 3 octobre – Dîner – Salle Léon Lelièvre

Association KBarrés

Samedi 24 octobre - Théâtre adultes – Salle Léon Lelièvre

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918

Lundi 11 novembre – 11h à la mairie

Caux P'Hautot Club :

Samedi 14 novembre et dimanche 15 novembre – Exposition photos – Salle Léon Lelièvre

Tonic Club :

Samedi 21 novembre – Dîner « Anniversaire 30 ans » – Salle Léon Lelièvre

Comité des Fêtes :

Samedi 28 novembre – Décoration sapin de Noël

Samedi 6 décembre – marché de Noël – Salle Léon Lelièvre

Samedi 12 décembre – Noël des enfants du village – Salle des Associations